

La commune de Messimy vous invite à lutter contre l'invasion de la chenille processionnaire du pin.

De plus en plus de nids sont repérable sur notre commune.

Les chenilles processionnaires sont dangereuses pour l'homme et les animaux domestiques. Lorsqu'elles se sentent agressées et lors de leur mort, les chenilles projettent des poils microscopiques chargés d'une toxine urticante pouvant provoquer démangeaisons, œdème, irritations oculaires, problèmes respiratoires et allergies.

Le contact avec les chenilles s'avère également très dangereux, voire mortel, pour les animaux domestiques.

Au printemps, les chenilles descendent des arbres et s'enterrent dans le sol où elles forment un cocon et se transforment en chrysalides.

Les papillons adultes, d'environ 35 à 40 mm éclosent en été. Les mâles meurent après l'accouplement et les femelles pondent de 150 à 220 œufs par paquets sur les rameaux et les aiguilles des pins ; ils éclosent 30 à 45 jours plus tard selon la température.

En hiver, les chenilles se réfugient dans les épais nids tissés au bout des branches de pin. Elles n'en sortent que la nuit pour se nourrir. Le cèdre peut également être infestés mais plus rarement.

Durant l'hiver, la suppression des nids à l'aide déchenillons, puis leur élimination par incinération sont recommandés.

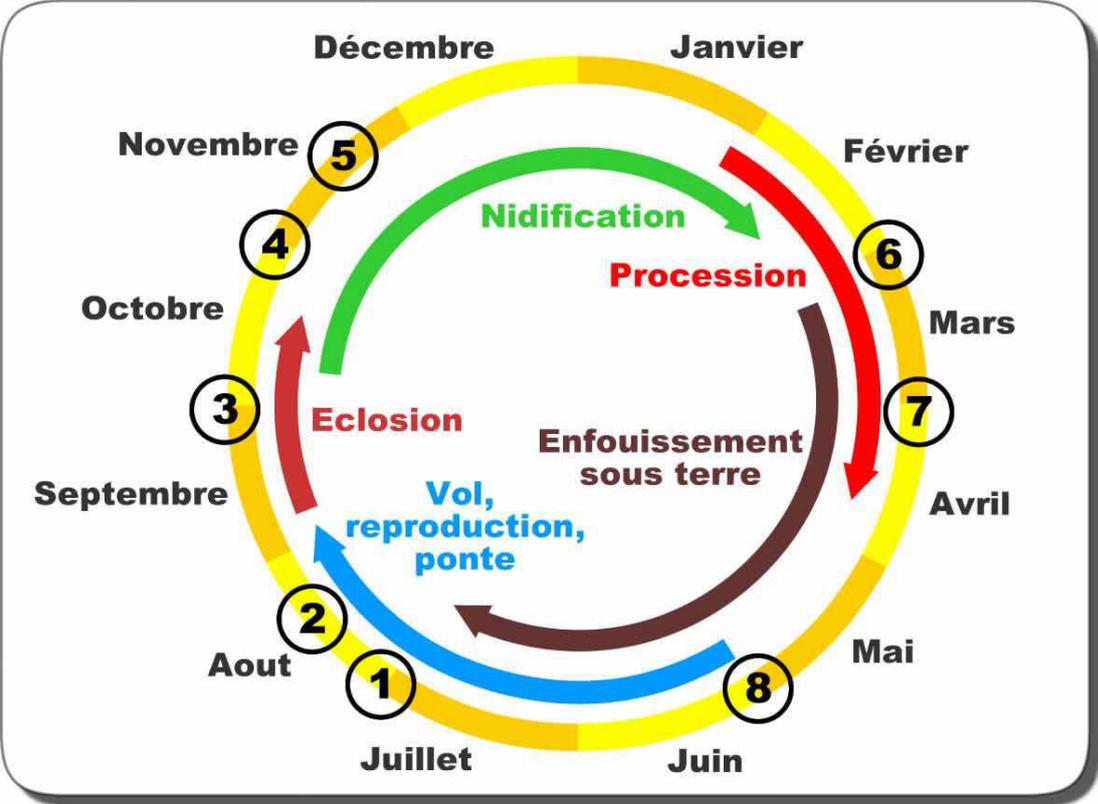
La mise en place d'une gouttière autour de l'arbre permettant d'intercepter les chenilles partant en procession s'avère efficace, notamment dans le cas de grands spécimens difficile à traiter. Des pièges à phéromone pour capturer les papillons mâles peuvent être installés.

Dans tous les cas, protégez-vous (combinaison, gants, lunettes de protection).



Il peut être préférable de faire appel à un professionnel (voir en mairie)

Cycle biologique



Technique de lutte

